

Enfance - famille

Pégase : mieux prendre en charge la santé des jeunes enfants confiés

Afin d'améliorer la prise en charge de la santé des jeunes enfants protégés par le Département, la direction de l'Enfance et de la famille (DGA DSS) intègre, en 2020, le programme "Pégase", expérimentation d'un protocole de santé standardisé appliqué aux enfants ayant bénéficié, avant l'âge de cinq ans, d'une mesure de protection de l'enfance.

Autorisé par la loi de financement de la Sécurité sociale de 2018, ce programme national (15 Départements), d'une durée de cinq ans, vise à assurer une meilleure prise en charge en santé des jeunes enfants confiés. Il répond à un des engagements de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : garantir les chances dès les premiers pas. Il bénéficie pour cela d'un budget ministériel de 8,5 millions d'euros.

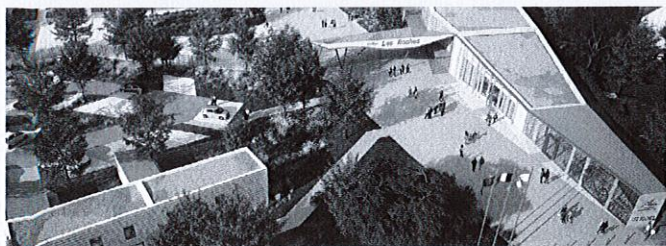
Le programme national Pégase est coordonné par l'association Saint-Ex, hébergée au centre départemental de l'enfance et de la famille (Village Saint-Exupéry - VSE). Le docteur Rousseau, pédopsychiatre au VSE, est le pilote de ce projet.



« Pour les enfants pris en charge, le programme prévoit, jusqu'à l'âge de sept ans, un suivi complet, que ce soit au niveau de la santé, du développement ou bien des soins psychiques, explique Stéphane Audrouing, directeur du VSE. Par exemple, si un enfant est accueilli à deux ans à la pouponnière avec l'accord de ses parents, il va pouvoir bénéficier de 20 bilans de santé assurés par des équipes médicales. L'ensemble des prestations et bilans seront réalisés en lien avec la protection maternelle et infantile (PMI) tout au long de son parcours de protection. »

Patrimoine immobilier

À Durtal, le chantier du nouveau collège Les Roches a démarré



Afin de garantir à nos jeunes les meilleures conditions d'éducation, notre collectivité entame en ce début d'année les travaux d'un important programme de reconstruction du collège Les Roches de Durtal.

« Ce chantier était très attendu par les élus locaux, explique Hervé Blanchais, conducteur d'opération au service Programmation et conduite d'opérations (DPI - DGA OR). La première phase vient de démarrer, avec l'installation de structures modulaires provisoires et la mise en place

des grilles de chantier. L'objectif est de créer de nouveaux bâtiments modernes et économes, selon un cahier des charges environnemental strict. »

Pour répondre à ces exigences, un montage juridique particulier a été mis en place avec l'aide de la direction des Finances, des affaires juridiques et de l'évaluation (DIFAJE). « Il s'agit d'un marché public global de performance, détaille notre collègue. Cela permet de ne retenir qu'un seul opérateur, avec un prix global pour l'ensemble du projet, y compris pour la maintenance pendant trois ans après la livraison. C'est un gage de qualité, car le candidat retenu s'est engagé sur des dates de réception précises et sur un haut niveau de performances énergétiques. »

Ce chantier est cadencé sur le calendrier scolaire. Ainsi, les travaux d'extension de la demi-pension seront réalisés pendant la période des vacances estivales 2020, première phase de travaux. La construction du bâtiment éducation s'achèvera aux vacances d'avril 2021 pour une réception définitive de l'ensemble à la rentrée scolaire 2021.